



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Participation du public – Motifs de la décision**

**Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 17 janvier 2019 relatif au régime national de gestion pour la pêche professionnelle de bar européen (*Dicentrarchus labrax*) dans le golfe de Gascogne (divisions CIEM VIII a, b)**

### **Motifs de la décision**

Ce projet d'arrêté n'a suscité aucun commentaire lors de la consultation publique organisée du 27 juin au 17 juillet 2024.

En conséquence, le projet d'arrêté sera adopté dans les termes de la consultation du public et publié au Journal officiel de la République Française.